

COMPTE-RENDU DE REUNION

Conseil municipal du 23 Janvier 2026

Le Conseil municipal de Berny-Rivière s'est réuni le vendredi 23 janvier 2026, à 20h, à la salle de la mairie de Berny-Rivière

Présents :

FIQUET Dominique, GREVE Corinne, HERTAULT Hervé, LAVIOLETTE Dominique, LEROY Michèle, LEVEQUE Bernard, MAUPEU Christian, OSTER Antoine, PERDOMO Louis, SANCHEZ Thierry

Absents :

FERTE Claire, pouvoir à Michèle LEROY
JUMEAUX Nicolas
KOWALSKI Jean-Marc
MAINE Aurélien, pouvoir à Thierry SANCHEZ

Secrétaire de séance : GREVE Corinne

Convocation du Conseil Municipal : 14 janvier 2026

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil du 5 décembre 2025
2. Compte Financier Unique 2025
3. Budget primitif 2026
4. Questions diverses

Ouverture de la séance à 20h.

1. Approbation du compte rendu du conseil du 5 décembre 2025

Compte-rendu approuvé à l'unanimité sans remarque.

2. Compte Financier Unique 2025

(ex. compte de gestion / compte administratif)

Voir document joint

Section de fonctionnement :

	2024	2025	Evolution €	Evol %
Dépenses	378092.24	391436.71	13344.47 €	3.4 %
Recettes	448859.9	419443.46	-29416.44 €	-6.5%
Résultat	70767.66 €	28006.75	-42760.91 €	

Les dépenses de fonctionnement progressent de 3.4%

- Les charges d'entretien progressent de 8557 € principalement lié à un gros entretien sur le tracteur (1750 €) et 8500 € en entretien de bâtiment (équipement école, traitement cave).
- La rémunération du personnel titulaire (2.5 agents) progresse de 861 € soit 1.33% lié à la revalorisation du point d'indice et au glissement technicité.
- La rémunération du personnel non titulaire (0.43 agent) baisse de 252 € soit -2.2%
- Les charges sociales et assurances du personnel progressent de 2838 € soit + 7%.

Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CFU 2025	CA 2024	Variation
011	Charges à caractère général	73997.33	65508.77	+8488.56
012	Charges de personnel	117 046.88	113531	+3515.88
014	Atténuation de produits	8894	8928	-34
65	Autres charges de gestion courante	170 088.23	170949.47	-861.24
66	Charges financières	0	0	0
67	Charges exceptionnelles			
042	Amortissements	21410.27	19175	+2235.27

Par contre les recettes de fonctionnement chutent de 29416 € soit -6.5%.

- Ceci est dû à l'intégration des données du dernier recensement qui avait exclu le recensement du camping étant donné qu'il n'est pas ouvert toute l'année.
- Perte de 18 000 € de DGF et de 4626 € de FNPRFIC
- Conclusion : la situation économique de la commune se tend. Nous dégageons pour investir 28 000 € de résultat + 21410 € d'amortissement soit 49410 €.

Récapitulatif des recettes de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2025	CA 2024	
R002	Excédent de fonctionnement reporté	538561.75€	510 555€	
013	Atténuation de charges	537 €	3391.58 €	+1675.6
70	Produits des services	2771.32€	3559.33 €	+ 2306.82
73	Impôts et taxes	314 930.91€	320 511.94 €	-11 194.71
74	Dotations et participations	89792.48€	1120882.1€	-64648.25
75 et 76	Autres produits (dont loyers)	9249.32€	6750.6€	- 1241.83
77	Produits exceptionnels	2117.28€	1764.35 €	-3632.68

Section d'investissement :

- Les dépenses se sont élevées à 111 005.75 € pour des recettes de 80 557.54 €, le résultat d'investissement reporté étant de 85270.66 €, le résultat final est de + 54 710.01 €
- Nous avons constaté un reste à réaliser de 54710.01 € (travaux de voirie).

- Le résultat final après RAR sera de + 112.44€

⇒ Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (sauf le maire) le CFU 2025

Budget communal – Affectation du résultat 2025

Le Maire présente au Conseil Municipal l'affectation du résultat 2025 qui s'établit comme suit :

Détermination du résultat de fonctionnement de l'année 2025 à affecter

- Le résultat de fonctionnement cumulé s'élève à :
28006.75 € de résultat de l'année + 510 555 € de report N-1 soit un total **538 561.75 €** qui sera réparti comme suit :

- Affectation en 1068 pour compenser le déficit d'investissement 0 €
- Report en 002 fonctionnement : 538 561.75 €

⇒ Le conseil municipal vote à l'unanimité cette affectation du résultat

Budget communal – présentation du Budget Primitif 2026.

Le Maire présente au Conseil Municipal, le projet de budget primitif 2026 préparé par la commission (voir détail en PJ). Celui-ci sera soumis au vote lors du prochain conseil. En dehors des opérations d'ordre, il sera équilibré comme suit

Section Fonctionnement :

Equilibré en dépenses et recettes : 948 286.75 €

Section Investissement :

Equilibré en dépenses et recettes : 216 822.45 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Ch. 11 charges à caractère général	100676.75 €	Excédent brut reporté (002)	538 561.75 €
Ch. 12 Dépenses de personnel	124 000 €	Ch. 70. Recettes des services	1550 €
(Ch. 14 dégrèvement	9200 €	Ch. 73. Impôts et taxes	315 665 €
Ch. 65 autres charges de gestion courante	177 910 €	Ch. 74. Dotations et participations	85 000 €
Ch. 67. Charges spécifiques	500 €	Ch. 75. Autres produits de gestion courante	7500 €
Total dépenses réelles	412 286.75 €	Ch. 76. Produits financiers	10 €
Dépenses imprévues inscrites au ch. 11/615221	510 000 €	Ch. 77. Produits exceptionnels	€
Amortissements	26 000		
Sous total	948 286.75	Sous total	948 286.75
O42/6761 maison 19 pt araby +vaux	85 600 €	77/7751 maison 19 pt araby + vaux	85 600 €
Total général	1 033 886.75	Total général	1 033 886.75

Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté		Résultat reporté N-1	54822.45 €
Installation photovoltaïque	25 000 €	FCTVA	20 000 €
Travaux de bâtiments		Vente maison 19 rue pt araby +vaux	85 600 €
Travaux de voirie (trottoirs)	79 711 €		
Toiture église	32611.45	Taxe aménagement	500
Frais d'étude	25 000 €	Subventions	29 900
Achat terrain	20 000 €	Amortissements	26 000
Matériel, petits équipements.	10 000 €	Virement de la section de fonctionnement	0
Matériel informatique	3 000 €		
Subvention équipement, LED USED A	21 500 €		
Total général	216 822.45 €	Total général	216 822.45 €

Vote des taux de fiscalité locale :

- Les bases de fiscalité locale devraient évoluer de 0.8%
- Vu la situation de nos finances impactées par la baisse des recettes,
- Vu la baisse de taux de 5 % effectuée en 2022 pour limiter les effets de hausse de bases,
- Vu le niveau raisonnable de nos taux par rapport à l'environnement proche
- ⇒ Le conseil propose à l'unanimité une augmentation de 2% des taux pour 2026 afin d'accompagner la hausse de nos charges.
- ⇒ Ces taux seront votés lors du prochain conseil.

Rappel des taux 2025 et proposition pour 2026

- Taxe foncière sur les propriétés bâties* : 38.62 % => 39.392400 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 25 % => 25.500000 %
- Taxe d'habitation : 9.75 % => 9.945 %

Questions diverses.

- **Tarif de location de la salle du Foyer Rural.**

Le tarif de location de la salle du foyer rural est actuellement pour un week-end de 250 € pour les résidents de la commune et 370 € pour les extérieurs (hors électricité facturé à la consommation réelle –arrhes 80 €- caution 300 €).

Après avoir étudié les prix de location des salles équivalentes dans l'environnement, le conseil valide les nouveaux tarifs à compter du 1/01/2027 : Habitant de la commune 300 €, extérieur 420 €.

Cette augmentation devra permettre de dégager des recettes pour assurer un bon entretien de la salle.

- Vente de la parcelle B 825 à vaux 680 M2.

Cette parcelle, bien sans maître est maintenant définitivement intégrée au patrimoine communal. Le conseil accepte la proposition d'achat faite par Mr et Mme BLANDIN 15 rue de Vaux, pour un montant net vendeur de 1600 €, frais d'acte à la charge exclusive de l'acheteur.

⇒ Le conseil valide à l'unanimité cette vente pour 1600 € net vendeur au profit de Mr et Mme BLANDIN.

- Projet photovoltaïque flottant sur les étangs de la croix GUERIN.

Nous avons été conviés avec les communes voisines à la présentation du projet de centrale photovoltaïque flottante sur 2 étangs (9ha) de la croix Jean Guerin (de l'autre côté de l'Aisne). Le projet en est dans sa phase d'étude d'impact. L'objectif de la société UNIT, est qu'il soit opérationnel dans 4 ans.

- Présentation par Corinne GREVE et Louis PERDOMO du projet de la rénovation de la Halle des Sports de Vic-Sur-Aisne
- Projet du planning des permanences du prochain bureau de vote du 15 mars 2026

	Elections du 15 mars 2026
8h/10h	HERVE HERTAULT - LOUIS PERDOMO - ALAIN MUCH
10h/12h	DOMINIQUE FIQUET- BERNARD LEVEQUE - ALICE MAHIN -ISABELLE PALIER
12h/14h	DOMINIQUE LAVIOLETTE - CHRISTIAN MAUPEU - VERONIQUE LAVIOLETTE
14h/16h	CLAIRE FERTE - THIERRY SANCHEZ - AURELIEN MAINE
16h/18h	CORINNE GREVE - MICHELE LEROY - PAQUITA MILLEVILLE

- Animation à venir

Le 07 mars 14h Nettoyage de printemps pour la commune et le vendredi 06 à 10h30 pour les écoles.

Prochain Conseil Municipal : 18 février 2026 à 20h00 salle de la mairie.

Clôture de la séance : 22h30